

Le 13, le Pape tint un consistoire secret, dans lequel Sa Sainteté préconisa premier évêque de Carpi l'abbé Beninçafa, ex-Jésuite de Modene; c'est le même qui en 1773 le jour de Noël, fut arrêté & lié publiquement dans la rue la plus fréquentée, puis conduit au château Saint-Ange où il a été jusqu'à ce qu'il fut délivré avec ses autres compagnons, & vers ce tems il lui fut insinué de sortir de Rome. Après quelque tems le Sérénissime Duc de Modene le fit un de ses conseillers, le nomma au bénéfice de Carpi; & puis voulant faire de Carpi un évêché, ce prince le lui a conféré. Le souverain Pontife l'a dispensé de venir ici, & lui a permis par un bref particulier de se faire sacrer par l'évêque le plus voisin de sa résidence épiscopale.

Le projet de réunir dans un grand canal qui passera par les Chianes, les eaux stagnantes du territoire de Chiufi, ne peut s'exécuter qu'autant que celles de la riviere de Tresa qui coule dans les environs de la ville de la Pieve, seront rassemblées; en conséquence, S. A. R. le Grand-Duc de Toscane a demandé à Sa Sainteté que ce second canal fût d'abord tracé, avant de procéder à celui des Chianes qui doit rendre à toutes ces contrées la salubrité de l'air. Sa Sainteté, empressée de concourir à tout ce qui tient à l'avantage de ses sujets, a nommé commissaires apostoliques pour cet objet, Msgr. Passionei, secrétaire des eaux, ainsi que le chanoine Fantoni, & deux autres ingénieurs qui vont se rendre sur les lieux, afin de concerter le